

Actualités sur le PRP et la moelle osseuse pour le traitement des tendinites



Par le Dr Matthieu COUSTY, dipl. ECVS
Spécialiste en chirurgie équine

Définitions

Le PRP (Platelet Rich Plasma = plasma enrichi en plaquettes) est un produit issu du sang, riches en plaquettes. Ces dernières sont très riches en facteurs de croissance, qui, une fois injectés dans un tissu traumatisé, favorisent sa cicatrisation.

Idéalement, on associe le PRP à l'injection de moelle osseuse (MO) ou de concentré de moelle osseuse (CMO). La moelle osseuse contient des globules rouges, du plasma, des cellules adipeuses et des cellules souches en petite quantité. Si on la centrifuge, on obtient un concentré de moelle osseuse contenant 15 % de cellules souches. Les cellules souches ont la capacité de se différencier en cellules tendineuses ou ligamentaires quand on les injecte dans des tendons ou des ligaments lésés.

Toutes ces techniques reposent sur le principe de la greffe biologique, qui est stimulée par les facteurs de croissance amenés par le PRP. Le PRP et la moelle osseuse sont préparés à partir de prélèvements réalisés sur le cheval à traiter. Ces prélèvements sont réalisés le jour du traitement. Il n'y a pas de délai supplémentaire du à la mise en culture en laboratoire.

Production

Le PRP provient du sang du cheval. Les techniques de centrifugation permettent d'isoler la fraction contenant les plaquettes. La moelle osseuse provient du sternum du cheval. Si on la centrifuge, on obtient un concentré de moelle osseuse contenant un plus grand nombre de cellules souches que la moelle osseuse.

Indications

Ces traitements sont principalement indiqués pour le traitement des tendinites des tendons fléchisseurs (perforant et perforé) et des desmites du ligament suspenseur du boulet. Il est recommandé de faire ces injections en phase sub-aiguë, c'est-à-dire entre 8 et 12 jours après l'accident. Il est admis qu'il ne faut pas le faire avant cette période car le tendon est trop inflammatoire et qu'il n'est pas recommandé de le faire après cette période car les effets sont moins intéressants.

Principe

Le PRP apporte des facteurs de croissance qui sont libérés à partir des plaquettes. Ces facteurs de croissance permettent de potentialiser la cicatrisation. La moelle osseuse et surtout le concentré de moelle osseuse apportent des cellules capables de se différencier en ténoocytes pour reformer le tendon.

Technique

Le PRP se réalise après un prélèvement de 60 ml du sang du cheval. La centrifugation permet d'isoler la fraction contenant les plaquettes.

Le prélèvement de moelle osseuse se réalise en prélevant 60 ml en regard du sternum du cheval. Cela peut se faire debout sous sédation et anesthésie locale dans la grande majorité des cas. La centrifugation permet d'obtenir une meilleure concentration en cellules souches.

L'ensemble de ces procédures se réalise le même jour. Dans la grande majorité des cas, l'injection peut se faire debout sous sédation et anesthésie générale. A certains endroits (postérieurs) et sur certains chevaux moins coopératifs, l'injection se réalise sous anesthésie générale de 30 à 40 minutes. Comme expliqué précédemment, une seule injection entre 8 et 12 jours est recommandée.

Intérêt d'une convalescence adaptée en plus du traitement

Les études anglaises ont montré que les chevaux ayant une convalescence contrôlée progressive présentent moins de récives que les chevaux mis au près durant la même période. Actuellement, une convalescence de 9 mois est recommandée pour les trotteurs et les chevaux de sport. Une convalescence de 12 mois est recommandée pour les pur-sangs. Dans l'état actuel des connaissances et des techniques disponibles, il est difficile d'envisager des durées plus courtes. Ces durées sont évidemment valables pour des tendinites « classiques » du type lésion centrale du tendon fléchisseur superficiel ou lésion du corps du ligament suspenseur. Les convalescences sont souvent plus courtes pour des lésions de plus petites tailles ou localisées autrement. La clinique propose des programmes détaillés pour chaque activité.

Version 2011.

Toute utilisation de ce document à but commercial n'est pas autorisée. Toute reproduction partielle ou totale n'est pas autorisée.
